

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MEINIER  
du 4 juin 2007**

**Présents**

<b>Exécutif</b>	MM.	Marc Michela Alain Corthay Etienne Murisier	maire adjoint adjoint
<b>Bureau du Conseil</b>	Mme M. Mme	Corinne Ménétreay Bernard Piguët Julia Amici	présidente vice-président secrétaire
<b>Conseillers-ères municipaux-ales</b>	Mmes MM.	Marlène Favre, Myrna Lachenal, Marie-Claire Messerli, Karen Sinclair Yannick Dupraz, André Favre, Jean-François Jordan, François Mégevand, Jacques Petitpierre, Léon Piller, Florio Togni	
<b>Personnel communal</b>	M.	Michel Vazquez	secrétaire
<b><u>Absent(e)s excusé(e)s</u></b>	M.	Pierre Pricat	conseiller municipal

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance par le Maire
  2. Lecture de l'arrêté du Conseil d'Etat validant les élections du 25 mars 2007
  3. Prestation de serment des Conseillers municipaux
  4. Election du bureau du Conseil municipal : **Président-e, Vice-président-e et Secrétaire**
    - Immédiatement après son élection, le-la Président-e reçoit la prestation de serment du doyen d'âge.
  5. Nomination des membres aux diverses commissions
  6. Divers.
-

## 1. Ouverture de la séance par le Maire

**Le Maire** ouvre la séance à 19h00 en félicitant les membres du nouveau Conseil municipal formé suite aux votations de mars 2007. Il souhaite également la bienvenue au public présent, en partie formé de proches des membres du Conseil. **Le Maire** rappelle que le but des Autorités est de contribuer à un développement harmonieux du village et des hameaux de la Commune, dans un esprit qu'il souhaite positif et constructif. Les objectifs de développement de la Commune sont décrits dans le Plan directeur communal, qui donne une vision globale de l'aménagement du territoire de Meinier, et dont un exemplaire sera remis à chaque membre du Conseil en fin de séance. Le Plan directeur communal correspond évidemment aux impératifs du Plan directeur cantonal. Les divers documents remis aux nouveaux membres du Conseil municipal leur permettront de prendre connaissance plus en détail de leurs droits et devoirs, et des principes de fonctionnement du Conseil municipal. L'Exécutif est à disposition de chacun pour toutes les questions qu'ils pourraient se poser.

**Le Maire** passe ensuite la parole au doyen d'âge, Bernard Piguet, qui a la charge de présider la première séance de la nouvelle législature.

## 2. Lecture de l'arrêté du Conseil d'Etat validant les élections du 25 mars 2007

**Bernard Piguet** continue donc en souhaitant la bienvenue aux nouveaux membres du Conseil municipal, en les nommant, et procède à un bref rappel des faits et des engagements, ainsi que des impératifs et buts de l'engagement politique en général et meinite en particulier.

Il souhaite un fructueux quadriennat à tous et procède ensuite à la lecture de l'arrêté du Conseil d'Etat validant les élections des Conseils municipaux du 25 mars 2007.

## 3. Prestation de serment des Conseillers municipaux

A la demande de **Bernard Piguet**, l'assemblée se lève ; **les conseillères et conseillers** municipaux prêtent ensuite serment individuellement à l'appel de leur nom, en jurant ou en promettant solennellement "d'être fidèle à la République et canton de Genève ; d'obéir à la constitution et aux lois et de remplir consciencieusement les devoirs de ma charge ; de garder le secret dans tous les cas où il me sera enjoint par le Conseil municipal".

Une salve d'applaudissements clos ces engagements.

## 4. Election du bureau du Conseil municipal : Président-e, Vice-président-e et Secrétaire

La tradition à Meinier veut que la personne la mieux élue devienne Président-e du Conseil, précise **Etienne Murisier**, bien que cette coutume puisse être remise en cause si nécessaire.

**Marlène Favre** étant la conseillère ayant obtenu le plus de voix, elle précise d'emblée qu'elle ne souhaite pas occuper cette fonction, contrairement à **Corinne Ménétrey**, seconde des élections, qui annonce qu'elle accepterait de remplir ce rôle le cas échéant.

**Bernard Piguet** est proposé par Myrna Lachenal comme Vice-président, qui accepte cette proposition.

**Julia Amici** est ensuite proposée par Bernard Piguet comme Secrétaire du Bureau du Conseil municipal. **Le Maire** précise que le Secrétaire du Bureau du Conseil est en fait un deuxième Vice-président ; il rajoute que le Vice-président devient Président l'année suivante et le Secrétaire l'année d'après. **Julia Amici** accepte la proposition.

Personne d'autre ne se présentant, le Conseil municipal procède au vote.

- ▶ Le Conseil vote pour **Corinne Ménétreay** à la fonction de **Présidente** du Conseil municipal et l'accepte par 13 voix pour et 1 abstention (l'intéressée) ;
- ▶ Le Conseil vote pour **Bernard Piguet** en tant que **Vice-président** du Conseil municipal et l'accepte par 13 voix pour et 1 abstention (l'intéressé) ;
- ▶ Le Conseil vote pour **Julia Amici** en tant que **Secrétaire du Bureau** du Conseil municipal et l'accepte par 13 voix pour et 1 abstention (l'intéressée).

**La nouvelle Présidente, Corinne Ménétreay**, prend donc sa place et fait à nouveau lever l'assemblée pour faire prêter serment au doyen d'âge, **Bernard Piguet**. Il est applaudi après son engagement.

## 5. Nomination des membres aux diverses commissions

**Le Maire** fait distribuer à tous les membres un tableau récapitulatif des commissions, qui a été discuté avec ses nouveaux adjoints et dont la composition découle en grande partie des souhaits émis par les membres du Conseil. A quelques petits aménagements près, les désirs de chacun ont été respectés ; il demande si quelqu'un se sent lésé ou est insatisfait de cette proposition. Personne ne se manifeste.

Quant à la commission *Informations et votations* qui incluait les *Réclamations*, un courrier du département a rappelé récemment que ses membres ne pouvaient pas en faire partie s'ils s'occupaient également de la taxation professionnelle. Par conséquent, une commission *Réclamations* uniquement dévolue à cela a été rajoutée ; **le Maire** propose Etienne Murisier à sa tête - en vue de sa nomination par le Conseil d'Etat, François Mégevand comme personne nommée par le Maire et les trois autres membres de la commission ICV en tant que membres. Aucune remarque ou désapprobation n'étant exprimée, la composition des commissions - reproduite dans le tableau annexé - est validée.

D'autres délégations diverses doivent être assumées dans des commissions externes. Les représentants suivants sont proposés et acceptés : Julia Amici pour Communes-école, Marlène Favre pour la Fanfare municipale, Florio Togni pour l'Association Amadeus, André Favre pour les Sapeurs-pompiers ; concernant les représentants à la Rampe (anciennement Marie-Rose Charvoz) et à la Fondation Intercommunale des Terrains Industriels et Artisanaux de la Pallanterie, il est décidé d'en rediscuter prochainement.

Concernant la répartition des charges de l'Exécutif, le tableau des commissions en donne un aperçu assez précis ; **le Maire** en précise les principales activités. Il rajoute qu'il est également en charge de l'administration générale, l'aspect économique, l'état civil, les demandes de logements, la gestion du personnel, la sécurité et la taxe professionnelle.

Au niveau des grands projets actuels, le centre sportif de Rouelbeau est géré par la commission SCL – Sports, Culture & Loisirs, Etienne Murisier participant régulièrement aux rendez-vous de chantier.

Quant à l'aménagement du Centre du village, la gestion prévue est la suivante :

- 1x par quinzaine = séance avec l'Exécutif et *dar architectes SA*
- tous les mois = séance avec les Présidents des commissions et l'Exécutif
- tous les 2 mois = présentation au Conseil municipal

## 6. Divers

### a) Promotions

**Florio Togni** rappelle qu'elles auront lieu le 30 juin dès 16h. Rendez-vous pour les membres du Conseil sur le petit terrain de sable devant la buvette du stade actuel. Il explique l'itinéraire, dont le parcours sera un peu plus long en faisant le tour du village. Plusieurs activités sont proposées par la Commune et les associations ou sociétés communales. L'USM se chargera de gérer la buvette et la partie musicale. Un tous ménages sera distribué pour informer la population.

**Alain Corthay** en profite pour confirmer la date de la prochaine commission PEEJ qui a été fixée au 21 juin 2007 à 19h00 en Mairie.

### b) Elus sortants

**Florio Togni** rappelle sa proposition du dernier Conseil qui consistait à remercier publiquement les adjoints et élus sortants, malgré le fait que les adjoints sortant n'aient pas souhaité être présents à la petite cérémonie qui a eu lieu le 31 mai dernier en l'honneur des élus sortants. **Florio Togni** lit son projet de lettre.

**Le Maire** lit également un courrier adressé à l'Exécutif et au Conseil sur ce sujet, dans lequel l'expéditrice fait part de la confiance qu'elle accorde à la nouvelle équipe en place, mais souligne que les élus sortants devraient être remerciés pour le travail effectué et rester intégrés dans les projets en cours ou à venir. Il lit également le projet de communiqué qu'il a élaboré avec les adjoints pour remercier les élus sortants. En dehors du fait que les membres du Conseil approuvent la proposition de remerciement publique, les opinions divergent sur le contenu et la forme à donner à ce message publique. Notamment, plusieurs visions différentes sont proposées : distribution en tous ménages, bulletin communal, avant ou après l'été, ou encore lettre personnalisée aux intéressées, suivie d'un remerciement publique dans le bulletin communal.

**La Présidente** résume les possibilités et propose de voter pour choisir :

- message personnel et/ou publique en juin ou septembre ► 13 voix pour juin= unanimité
- lettre privée aux intéressés, suivie d'un tous ménages ► 10 voix pour
- remerciement publique seulement ► 3 voix pour

La formule étant choisie, **le Maire** suggère que la commission ICV, accompagnée de Florio Togni puisqu'il est en partie l'initiateur de cette action, s'occupe du contenu. **Florio Togni** précise qu'il n'est pas nécessaire qu'il y participe ; il laisse faire la commission en laquelle il a toute confiance.

### c) Nouveaux habitants

**Le Maire** indique que la réception des nouveaux habitants aura lieu en Mairie le 12 juin 2007 à 19h00.

**d) ACG – Association des Communes genevoises**

Il est possible pour chaque membre du Conseil de consulter les informations de l'ACG sur leur site [www.acg.ch](http://www.acg.ch), ou de les recevoir directement chez eux, signale **le Maire**, en leur écrivant pour en faire la demande.

**e) Conseil municipal**

Dates proposées par le Maire pour les prochaines séances du Conseil, sachant que l'exercice des budgets doit être rendu au 15 novembre, ce qui conditionne un peu le planning de celles-ci :

les jeudis 13 septembre, 11 octobre, 1<sup>er</sup> novembre, 15 novembre et 13 décembre 2007.

**f) Fanfare**

**Marlène Favre** informe qu'une aubade sera donnée le 18 juin à 19h30 à Corsinge.

**g) Salon des aînés**

**Myrna Lachenal** rappelle que le salon aura lieu les 6, 7 et 8 juin, l'intervention du Maire étant prévue à 15h00 le 6 juin.

**h) Tour du canton**

**Jean-François Jordan** rappelle l'étape du Tour du Canton qui aura lieu à Meinier dans trois semaines. **Etienne Murisier** donne quelques informations complémentaires, entre autres que ce Tour du canton est partagé en 4 étapes par année, qu'il réunit environ 2000 coureurs et qu'une information va être distribuée en tous ménages à la population.

Plus personne ne demandant la parole, **la Présidente** remercie l'assemblée pour l'attention et l'indulgence pour ses premiers pas à la présidence du Conseil, puis lève la séance à 20h30.

**Prochaine séance du Conseil Municipal :            jeudi 13 septembre 2007 à 20h15**

La Secrétaire  
du Bureau du Conseil Municipal

La Présidente  
du Conseil Municipal

.....

Julia Amici

.....

Corinne Ménétreay

**COMPOSITION DES COMMISSIONS**

		Marc Michela			Alain Corthay			Etienne Murisier		
		Bâtir- Aménagement - <b>BAM</b>	Finances - <b>FIN</b>	Information, Communication & Votations	Santé- Développement - <b>SAD</b> le au	Petite Enfance, Ecole & institutions pour la Jeunesse - <b>PEEJ</b>	Environnement, Routes & Agriculture - <b>ERA</b>	Sports, Culture & Loisirs - <b>SCL</b>	Réclamations - <b>REC</b>	
<b>commissions</b>										
<b>conseillers municipaux</b>										
AMICI	Julia		m	m	m				m	4
DUPRAZ	Yannick					m	m			2
FAVRE	André		m					P		2
FAVRE	Marlène				m		P			2
JORDAN	Jean-François		m					m		2
LACHENAL	Myrna			m	P			m	m	4
MEGEVAND	François	m		P			m		M	4
MENETREY	Corinne	P				m				2
MESSERLI	Marie-Claire	m	m					m		3
PETITPIERRE	Jacques	m		m					m	3
PIGUET	Bernard				m	m				2
PILLER	Léon						m	m		2
PRICAT	Pierre	m	P							2
SINCLAIR	Karen				m	m				2
TOGNI	Florio					P	m			2
nbre membres, président-e compris-e =>		5	5	4	5	5	5	5	4	

**P = Président-e, M = nommé par le Maire, m = membre**

Le détail des commissions se trouve également sous [www.meinier.ch](http://www.meinier.ch)